



CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRESTATIONS DE SERVICES

LES DÉLAIS DE PRESTATIONS :

Ils sont en moyenne de 15 jours ouvrables à la réception de l'acompte. Nous vous contacterons en cas d'impossibilité de respecter ce délai.

L'ACCÈS AU CHANTIER

Après réception de votre demande, nous prendrons contact avec vous par téléphone ou par mail/message afin d'établir avec vous une date et une heure de début de prestation.

- **L'espace de chantier doit être accessible pour un ensemble de 11m de long cassé à 5m, avec une hauteur minimum de 1.80m.**
- **Le lieu du chantier ne doit pas excéder une pente de plus de 7% ne doit pas être inférieur à 80m² au sol.**

Il vous appartient de confirmer lors de la demande d'intervention l'accessibilité du lieu de prestation selon les critères d'accès définis ci dessus.

Si toutefois l'accès au chantier s'avérait impossible du fait du non respect des conditions d'accessibilité ou de votre indisponibilité, absence lors du rendez-vous préalablement établi, **les frais de déplacement resteraient acquis à la société ML Forests et seraient à votre entière charge.**

La livraison au delà de 20km de PRUNIERS :

Avant la commande

Merci de vérifier l'accès pour votre livraison:

minimum largeur entrée : 3m50

Angle maximum entre la voie d'accès et l'entrée de votre propriété : 90°

La réalisation du chantier de sciage est réalisée par une scierie mobile attelée à un véhicule tou-terrain homologué (Mitsubishi PAJERO) :

* 4x4 long (longueur : 4,90m ; largeur : 1,90m ; hauteur : 1,87m). Avec pour dimensions de la scierie : (6m avec la flèche, 1,80m de large). La hauteur de la scierie est inférieure à celle du véhicule).

Vous pouvez avant même de passer commande nous contacter **par téléphone au 06 70 95 88 24 ou par mail: contact@mlforests.com** afin de déterminer ou non les problématiques d'accès.

Il est **IMPORTANT** de nous indiquer lors de la saisie de vos informations: nom, adresse, téléphone, **les problèmes d'accès à votre domicile.**

Exemple d'accès difficile: voie sans issue, rue piétonne, zone de haute montagne, centre historique, chemin pentu, chemin de campagne (terre, boue, neige, etc...)... Cette liste est non-exhaustive et vous devez dans le doute nous faire part de tout élément pouvant empêcher le bon déroulement de la livraison.

Une fois le chèque d'acompte en notre possession accompagné d'un exemplaire signé et daté du devis nous vous contacterons pour fixer le jour de début de chantier. **A Cette étape il est très important, si vous nous l'avez pas déjà indiqué, de nous informer des contraintes d'accès.**

Une fois le rdv fixé vous serez redevable des frais de déplacement.

Votre demande ne sera valable qu'après acceptation du devis et paiement de l'acompte.

- Confirmation du Jour de début de chantier (accessibilité & jour)
- Confirmation par message ou appel téléphonique
- Jour de livraison : Nous prévenons de notre arrivée

Pendant le chantier

Le jour du début du chantier les billes devant être sciées doivent être regroupées et alignées à moins de 4m de l'emplacement de la scierie et de manière à pouvoir la positionner parallèlement aux billes. Si possible, dans le cas d'un sciage de sections pouvant atteindre des poids importants il est nécessaire qu'une personne supplémentaire soit présente afin de pouvoir décharger les sections une fois qu'elles ont été sciées.

Pour toute réclamation concernant la qualité de la prestation vous pouvez nous en faire part par téléphone ou par email dans les 8 jours ouvrés qui suivent la réception de votre commande. Passé ce délai aucun recours ne sera plus possible.

RÉTRACTATION:

Une fois la prestation réalisée aucune rétractation ni remboursement n'est possible de notre part. En cas de dégradations nous vous remercions de prendre des photos des objets dégradés le jour même de l'intervention et de nous les faire parvenir par mail. Vous disposez uniquement d'un délai de 1j ouvrable pour nous faire parvenir les photos. Au delà de ce délai l'entreprise ML Forests ne pourra être tenue responsable des dégradations de vos biens.

Conditions de paiement:

Les prestations une fois réalisées le paiement doit être effectué dans les 7j ouvrables. Ce délai outrepassé nous nous réservons le droit de vous envoyer par courrier recommandé un rappel de règlement. Dès la réception du courrier de rappel vous ne disposez que de 3j ouvrables pour régler les sommes dues sous peine de mise en demeure par un cabinet de recouvrement.

Note : Il est possible de régler le montant des travaux effectués dès réception du chantier au moyen de votre CB, de liquide ou par virement instantané. Le règlement par chèques n'est possible que dans le cas où le montant restant à payer est inférieur à 2000€ et accompagné d'une copie de votre pièce d'identité en cours de validité.

Tribunal compétent:

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit Français.

A défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le tribunal de commerce de Chateauroux.